

**Zeitschrift:** Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

**Herausgeber:** Alliance de Sociétés Féminines Suisses

**Band:** 86 (1998)

**Heft:** 1424

**Artikel:** Geneviève Tabouis (1892-1985) : de l'orientalisme au journalisme

**Autor:** [s.n.]

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-284826>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 08.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## DERRIÈRE LES MOTS

Plaidoyer

pour une terminologie non sexiste

Droits de l'homme, non. Nous en avons assez. Droits humains ou droits de la personne ou droits de la personne humaine, ou droits de l'individu, ou mieux si vous trouvez.

Dans les pays francophones, il nous a manqué en 1948 une femme de l'envergure d'Eleanor Roosevelt. C'est elle qui, paraît-il, a obligé les rédacteurs de la Déclaration universelle à employer en anglais «human rights» à la place de «men's rights». En français depuis 1948, c'est le chaos linguistique. Avec la prise de conscience de l'importance, pour l'obtention de l'égalité pour les femmes, de modifier une terminologie sexiste, les termes ont peu à peu évolué. Les Canadiens emploient systématiquement «droits de la personne» depuis 1978. En Suisse, depuis 1991, un guide de rédaction prescrit d'employer «droits humains». Mais la pratique suit mal.

Venons-en aux Nations Unies, et plus précisément à la Commission des droits de l'homme qui se réunit à Genève. L'UNESCO, organe culturel s'il en est, a recommandé au cours de sa Conférence de 1987 que soient évités les termes se référant implicitement ou explicitement à un seul sexe, sauf lorsque des mesures d'intervention positives sont envisagées.<sup>1</sup> On y voit apparaître le «droit de l'être humain» dans un discours de son Secrétaire général. A Vienne en 1993, à l'occasion de la Conférence mondiale sur les droits «de l'homme», les organisations non gouvernementales ont recommandé de standardiser les textes et d'employer «droits humains» ou «droits de la personne humaine». Et voilà qu'on nous met à Genève un Haut Commissariat aux droits de l'homme!

Le plus irritant, c'est que, déjà au Sommet de la francophonie de Dakar, en 1989, dans un texte sur les droits fondamentaux adopté par consensus de tous les pays francophones, on peut lire deux fois «le respect des 'droits de la personne'».

Pourquoi donc s'obstine-t-on à bafouer la moitié de l'humanité? Immobilisme, respect hypocrite d'un terme «historique», peu nous importe la raison.

Pour accélérer l'adoption d'une terminologie non sexiste, Marie-Josée de Saint-Robert, qui dirige le Bureau de la terminologie au siège des Nations Unies à Genève, nous explique que c'est aux délégué-e-s de chaque Etat d'envoyer une note en ce sens au Bureau principal de la terminologie du siège de New York. Autres pistes: celle que propose Xavier Michel, directeur du Bureau de la francophonie à Genève: initier une résolution sur cette terminologie, qui pourra être adoptée au cours de la prochaine réunion sur la francophonie. Ecrire aux médias... Personne n'a le droit de nous décourager!

Odile Gordon-Lennox

## GENEVIÈVE TABOUISS (1892-1985): DE L'ORIENTALISME AU JOURNALISME

La profession de journaliste s'est largement féminisée après 1945 et la création de l'Organisation des Nations Unies. Pourtant, dès 1920, en tant que siège de la Société des Nations (SDN), Genève a attiré de nombreux journalistes, dont une poignée de correspondantes politiques. Retour sur cette époque au travers du portrait de la Française Geneviève Tabouis, ennemie acharnée d'Hitler, que retrace l'historienne Verdiana Grossi.

Née sous la III<sup>e</sup> République, élevée dans un couvent de bonnes sœurs, Geneviève Tabouis fréquente dès l'enfance les milieux diplomatiques de ses oncles Jules et Paul Cambon, ambassadeurs de France. Passionnée par l'Egypte, elle effectue des études d'archéologie à l'Institut d'études orientales de Paris. Elle publiera trois ouvrages, couronnés par l'Académie française: sur Toutankhamon, Nabuchodonosor et Salomon.

**«G. Tabouis: Georges ou Gaston?»** - Sur le conseil de son oncle ambassadeur Jules Cambon, Geneviève Tabouis entame sa carrière de journaliste politique à Genève en 1924. Elle décroche un poste de «correspondant» auprès des quotidiens *La Petite Gironde* et *Le Petit Marseillais*, dont elle demeure la correspondante jusqu'en 1937. Elle y décrira avec ironie l'apogée et le déclin de la SDN. Pas question qu'elle signe ses articles: «Vous signerez de votre nom de famille et votre initiale. Vous pourriez bien vous appeler Georges ou Gaston.» Tabouis se jure qu'elle finira par leur imposer son nom.<sup>1</sup>

**Genève: comme Deauville pendant la saison** - Genève devient un «must», non seulement à cause des événements politiques, mais aussi pour ses mondanités. Les égéries, les «précieuses de Genève», louent des maisons de campagne lors de l'Assemblée de la SDN. G. Tabouis a le privilège de suivre les travaux de la délégation française. C'est l'époque où les espérances se tournent vers la paix, l'arbitrage et le désarmement. La



signature du traité de Locarno, le 16 octobre 1925, scelle la réconciliation franco-allemande. Mais G. Tabouis se demande si l'Allemagne ne va pas tenter de faire glisser les Alliés vers l'abandon du droit et des garanties que leur donnait le traité.

**L'Allemagne à la SDN: le drapeau germanique flotte sur l'Hôtel Métropole** - Le 10 septembre 1926, l'Allemagne est admise à la SDN. G. Tabouis note avec inquiétude l'atmosphère qui règne à Genève. Dans les rues, il y a des crieurs de journaux et un cortège de Mercedes noires et jaunes qui se succèdent, le drapeau germanique flotte sur l'Hôtel Métropole,

alors que la Brasserie Bavaria est le seul lieu à recevoir des saucisses directement importées par avion d'Allemagne. C'est l'époque des discours politiques, des gros cigares, des bocks de bière, aussi bien que des entretiens secrets de Thoiry où l'Allemagne demande la fin des réparations, la fin de l'occupation rhénane et le désarmement des vainqueurs.

A l'aéroport de Cointrin, le 23 septembre 1933, la journaliste assiste à la réception, par une centaine d'Allemands, de Goebbels, ministre de la propagande d'Hitler. «En regardant autour de moi, il me semblait que j'étais en Allemagne... Les Allemands se saluaient entre eux à l'hitlérienne et l'on entendait des «Heil Hitler»... Lorsque l'avion apparaît dans le ciel bleu, le Consul donne le signal à ses nationaux qui doivent crier «Heil» trois fois...»<sup>2</sup>

Goebbels confirme à Geneviève Tabouis qu'il n'y a pas de camps de concentration en Allemagne... Commence alors sa lutte contre l'Allemagne hitlérienne.

**Stephan Lux: un suicide au Palais de la SDN** - Depuis 1933, la SDN est dirigée par le Français Joseph Avenol, dont Geneviève Tabouis note l'incom-



pétence et le cynisme. Elle et d'autres confrères sont témoins en 1936 du suicide de Stephan Lux, un jeune photographe juif hongrois. Elle relate: «Il murmura: "Meine Mappe, Juden, Briefe... Minderheit", sa mâchoire remua une dernière fois et ce fut tout. Avenol s'était saisi de la serviette... Lux s'était suicidé parce qu'il espérait que "sa mort rappellerait aux dirigeants de la SDN le rôle qu'ils auraient dû jouer vis-à-vis des juifs, des minorités et des petites nations. J'ai cru en la SDN. Je me suis trompé." Avenol informe la presse que "ce fait divers" ne doit pas recevoir trop de publicité.»<sup>3</sup>

**La Cassandre de la III<sup>e</sup> République**  
La progression de la journaliste est fulgurante. Elle s'appuie sur son réseau diplomatique formel et informel, et

s'affirme comme l'une des meilleures journalistes de son temps. Elle prédit la réintroduction du service militaire obligatoire en Allemagne et l'Anschluss. Cela lui vaut l'appellation de «Cassandra».

Hitler l'accuse d'annoncer au public la façon dont il procédera pour envahir la France: «Elle sait ce que je vais faire avant que je ne le sache moi-même.»<sup>4</sup>

**Exil américain (1940-1945) et retour en Europe** - Elle brûle ses archives le 16 juin 1940 et s'enfuit pour l'Angleterre, d'où elle rejoindra les Etats-Unis. Elle décrit avec un œil bienveillant les cinq longues années d'exil.<sup>5</sup>

De retour en Europe, elle reprend ses chroniques à Radio Luxembourg et dévoile tous les dimanches au grand public les subtilités de la politique et de la diplomatie internationales. Elle aura sans doute été la doyenne de la presse française.

1 Tabouis, Geneviève, «Ils l'ont appelée Cassandra», New York, Ed. de la Maison Française, 1942, p. 43.

2 Ibid., pp. 171-172.

3 Ibid., p. 335.

4 Ibid., p. 382.

5 Tabouis, Geneviève, «Grandeur et servitudes américaines. Souvenirs des USA». 1940-1945, Paris, Ed. Nuit et jour, 1945.

## EN MARGE DU DROIT AU TRAVAIL

### Le droit à la reconnaissance du travail ou la vocation de Luisella Goldschmidt-Clermont

«Jeune mère, à la maison à essayer de faire entrer toutes les tâches ménagères dans une journée de 18 heures de travail, je me suis rapidement demandé comment il se faisait que tout cela compte pour rien, moi dont la formation d'économiste m'avait habituée à comptabiliser des travaux comparables sur le marché du travail. Pourquoi le repas fait et consommé à la maison n'était-il pas un "produit", alors que le même repas au restaurant entrerait dans les comptes et se retrouverait jusque dans les budgets nationaux?»

Nous sommes dans les années 50. Cette petite question a décidé de toute la vie de Luisella G.-C. Cette petite question a fait entrer le travail des femmes et des hommes effectué en dehors des circuits commerciaux dans la vie dite active. Elle les a valorisés, eux qui se sentaient négligés et méprisés par un système économique fondé sur l'argent et les chiffres. Elle a été à l'origine de leur protection sociale et juridique.

Il a fallu à Luisella G.-C. près de cinquante ans de persévérance et de continuité dans ses efforts pour que ce message passe.

Soutenue en théorie mais peu en pratique, elle poursuit ses recherches et publie aux débuts des années 80, dans le cadre du BIT (Bureau international du travail). Son ouvrage est un best-seller!

Elle est invitée à participer aux réunions des experts en comptabilité nationale où, la plupart du temps, elle se sent très isolée car un silence poli accueille ses communications: ce qui se passe dans la maison ne doit pas en sortir!

Les organisations de femmes préparent le prochain congrès des Nations Unies de Nairobi (1985). Elles rédigent une résolution sur le travail non rémunéré. Il fait son apparition dans le programme adopté par les gouvernements (résolution 120). Ce sont les Allemandes qui, les premières, demandent à leur Parlement de faire une étude quantitative du travail non commercialisé de leur pays et de l'inclure dans la comptabilité nationale. C'est le déclencheur.

Depuis 1993, le concept est adopté par toutes les comptabilités nationales. Mais la

lutte doit se poursuivre pour que des méthodes de calcul adéquates soient trouvées. Luisella G.-C. continue son ouvrage. Elle n'est pas satisfaite avec la méthode la plus courante, qui consiste à comptabiliser le temps dépensé à la maison et lui attribuer une certaine valeur. Elle veut que ce soit la valeur du "produit" qui soit retenue. Certaines personnes regardent la télé ou papotent avec la voisine. D'autres gardent six enfants en tricotant et cuisinant. D'autres cultivent toute la nourriture de la famille...

En Suisse, Luisella G.-C. vient de terminer, pour le Programme National de Recherche (PNR), une étude de méthodologie qui a été présentée à l'Office statistique des Nations Unies et à l'INSTRAW (Institut international de recherche et de formation pour la promotion de la femme). Elle voyage de séminaire en congrès et en réunions d'experts.

A quand le prix Nobel de l'économie pour Luisella G.-C., elle qui a fait sortir de l'ombre des millions de travailleuses et de travailleurs?

**Odile Gordon-Lennox**